

225C1049
FR0013447729-OP005-A01

20 juin 2025

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

<p style="text-align: center;">VERALLIA (Euronext Paris)</p>

Le 5 juin 2025, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat visant les actions de la société VERALLIA, déposée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank¹ et Bank of America Europe DAC (succursale en France), agissant pour le compte de Kaon V² (cf. D&I 225C0929 du 5 juin 2025).

La note d'information de Kaon V (visa n°25-196 en date du 5 juin 2025) et la note en réponse de la société VERALLIA (visa n°25-197 en date du 5 juin 2025) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

L'Autorité des marchés financiers a reçu, le 19 juin 2025, copie des autorisations préalables requises par la législation en vigueur, conformément aux dispositions de l'article 231-32, 3° du règlement général, à savoir (i) l'autorisation du ministre chargé de l'économie au titre des investissements étrangers réalisés en France, en application de l'article L. 151-3 du code monétaire et financier (obtenue le 18 juin 2025), et (ii) l'autorisation de la Commission européenne au titre du règlement européen n°2022/2560 du 14 décembre 2022 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur (obtenue le 19 juin 2025).

L'initiateur a diffusé, le 19 juin 2025, un communiqué en application de l'article 231-37 du règlement général.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte **du 23 juin au 25 juillet 2025 inclus**.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seule Crédit Agricole Corporate and Investment Bank garantit la teneur et le caractère irrévocable de l'offre.

² Compartiment du fonds d'investissement de droit irlandais Kaon Investment Fund ICAV, un fonds géré par BW Gestão de Investimentos Ltda., société à responsabilité limitée de droit brésilien (« **BWGI** »), contrôlée à hauteur de 99,96% par la société anonyme de droit brésilien Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas S.A. (« **BWSA** »), elle-même contrôlée par la famille Moreira Salles.